

115. 2013. 679

# Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

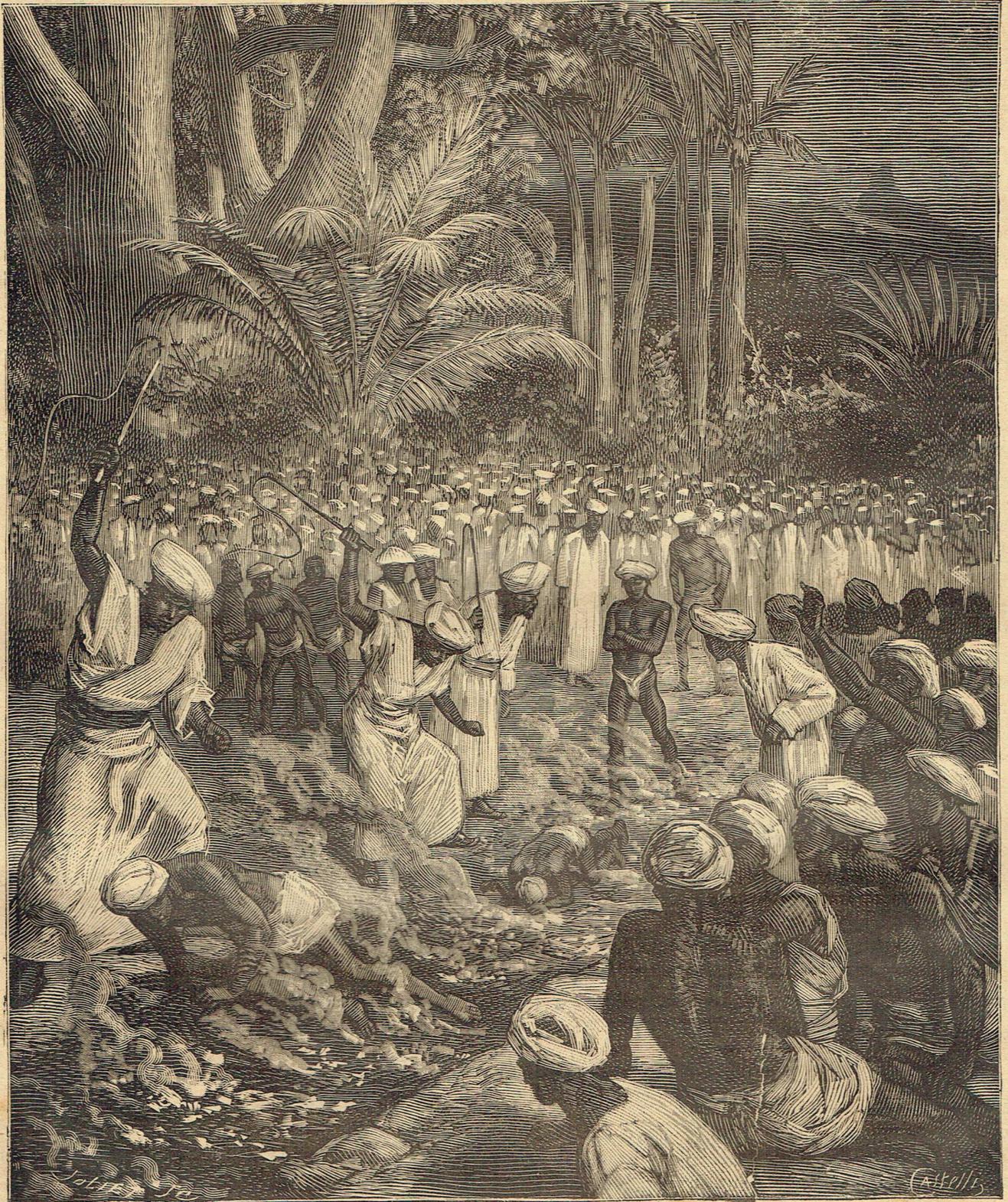
N° 223. — Prix : 15 centimes

Bureaux : 7, rue du Croissant.

Abonnements. — PARIS, 8 fr. — DÉPARTEMENTS, 10 fr. — ÉTRANGER, 12 fr. — Dimanche 16 Octobre 1881.

TEXTE. — La danse du feu. — Les Robinsons de la Guyane : le Secret de l'or (suite). — Naples. — Les drames de la mer (suite). — A travers l'isthme de Panama. — Chronique des voyages et de la géographie.

ILLUSTRATIONS. — La danse de feu : cette cérémonie offre un caractère tout à fait religieux. — Le Secret de l'or : L'endroit où gisaient les trois hommes. — Il présenta ensuite son arme à Robin. — Naples : la rue de Tolède. — Les drames de la mer : Il mangea son crabe avec un morceau de pain dur.



LA DANSE DU FEU. — Cette cérémonie offre un caractère tout à fait religieux. (Page 227, col. 2.)

## LA DANSE DU FEU

CHEZ LES INDIENS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

L'abolition de l'esclavage a produit une révolution profonde dans l'existence sociale et économique de toutes nos anciennes colonies. Surprises par la brusque émancipation des travailleurs du sol, celles-ci ont eu à traverser une série de crises dont les secousses violentes ont compromis leur prospérité en accumulant les ruines par le bouleversement des fortunes.

L'application de cette grande loi d'humanité et de justice s'est opérée sur tous les points du globe où flotte le drapeau de la France sans amener nulle part aucune effusion de sang; mais elle a eu des conséquences multiples et variées parmi lesquelles la plus curieuse, la plus imprévue et la plus déplorable entre toutes, a certainement été la dispersion des populations esclaves et leur extinction encore plus rapide.

L'abolition de l'esclavage, au lieu d'introduire les idées de philanthropie et de liberté, enfanta la proscription dans la plupart de nos colonies. Il ne faut point s'en étonner : les grandes révolutions sociales sont-elles jamais entrées paisiblement dans la voie féconde des résultats ?

A la proclamation de l'affranchissement de l'esclave, le maître répondit par un arrêt d'expulsion brutale.

Partout un nouveau venu, l'*immigrant* de la côte africaine ou asiatique pourvu d'un contrat transmissible d'une durée de cinq ou dix années, fut appelé à prendre la place de l'ancien serviteur dévoué et fidèle qui perdit du même coup ses chaînes et ses moyens d'existence.

Le maître se sentit plus rudement frappé dans ses privilèges de race que dans ses intérêts matériels; il obéit aux révoltes de son orgueil et se laissa entraîner aux tristes inspirations d'une haine qui fut aussi soudaine qu'aveugle. C'est que la loi ne se contentait pas de briser la chaîne de l'esclave; elle l'élevait à la dignité d'homme : — elle en faisait un Français et un *citoyen*.

La liberté, soit; l'égalité, jamais. Ce « *non possumus* » de la race blanche retentit comme un cri de guerre au-dessus des mille clameurs de la race noire célébrant sa délivrance.

Lorsque, après plusieurs jours de fête, les derniers chants d'allégresse et d'espérance s'éteignirent enfin dans le bruit monotone de la vague et dans les échos lointains de la montagne, l'ancien esclave reprit le chemin de la plantation. Il venait reprendre la pioche et l'existence de la veille; il trouva sa cabane ruinée et son petit champ dévasté; le propriétaire n'avait pas attendu son retour pour lui signifier son renvoi. Il dut s'éloigner pour toujours de cette demeure chérie où il avait grandi et vieilli, de cette terre qu'il avait défrichée, cultivée et fertilisée par ses sueurs pendant de si longues années. Le maître ne fit ni distinction ni exception; la vieille négresse aujourd'hui infirme qui l'avait porté dans ses bras ne fut pas plus épargnée que le jeune noir son compagnon d'enfance; étouffant tout sentiment de devoir, de justice et de pitié, oublieux des services rendus aussi bien que des nobles traditions patriarcales de sa famille, il chassa impitoyablement tous ses anciens serviteurs, devenus ses égaux. Aussi, malgré de nobles et courageuses résistances, le mouvement de proscription devint-il bientôt général. Au risque de consommer sa ruine, la race blanche se porta avec une sorte de frénésie vers l'immigration africaine et asiatique; elle demanda tous les travailleurs dont elle avait besoin à ce nouveau mode de recrutement; et en attendant l'organisation et l'arrivée des convois d'immigrants, le sol resta inculte et les habitations désertes.

L'ancienne population noire fut réduite à promener sa liberté et ses droits dans les faubourgs des villes et sur les grandes routes où les privations, la misère et les épidémies l'eurent bientôt poursuivie et décimée.

Ces nouveaux parias, repoussés de partout, sans abri ni travail, connurent les malheurs de l'exil sans sortir de la terre natale; au cours de leur vie errante, ils éprouvèrent même les tortures de la faim au milieu de contrées où toutes les créations et toutes les richesses de la nature sont si bien faites pour l'homme qu'il peut se croire le maître de la terre.

Pauvres infortunés!! Des missionnaires parlant au nom d'un Dieu d'éternelle justice et de paix, leur avaient toujours appris à compter au nombre des biens suprêmes de la vie future

cette liberté que la France leur accordait comme la restitution du droit essentiel de la nature humaine. Aussi c'est avec des transports d'une joie délirante qu'ils étaient tous venus prendre place au banquet de la vie nouvelle. Mais la liberté, comme une coupe empoisonnée, devait répandre la mort à travers leurs rangs pressés; et la nombreuse *classe des citoyens*, comme disent avec un mépris dédaigneux les créoles, écrasée sous le poids de la proscription et de l'immigration, disparut avec une rapidité effrayante.

L'Île de la Réunion, qui a été la colonie la plus éprouvée par l'abolition de l'esclavage, est également celle où ce double mouvement d'extinction et d'immigration humaine se soit produit avec une force d'évolution irrésistible. Aussi prospère et florissante que riche en esclaves, la population noire pouvait s'élever à plus de deux cent mille âmes, contre vingt ou trente mille blancs. Si les gouvernements ont pu croire que l'émancipation provoquerait ainsi à former une population autochtone, douée de qualités nouvelles, répondant aux exigences climatériques, ils ont dû bientôt renoncer à leurs espérances.

Aujourd'hui, c'est-à-dire après quarante années, il ne reste plus de ce grand nombre d'esclaves que quelques milliers d'individus à peine.

Les rares familles d'esclaves qui ont échappé à cette destruction générale se rencontrent sur la lisière des forêts, ou bien aux sources des grandes rivières.

Cette émigration dans les montagnes de l'intérieur, les a préservées de la misère et de ses suites encore plus fatales. Retranchés sur ces hauts plateaux presque inaccessibles où la haine des blancs ne pouvait les poursuivre, ces exilés ont demandé au travail et à la culture du sol, la conservation de leur existence et de leur indépendance. Pendant longtemps ces *petits créoles* comme on les appelle, se sont renfermés dans leur retraite profonde où ils vivaient étrangers au reste des hommes; depuis une quinzaine d'années, ils commencent à descendre de leurs hauteurs, à fréquenter les villes et à renouer, par le commerce, des relations avec la société.

A part le maigre territoire épar-

pillé sur les flancs escarpés des montagnes, où ces *créoles des hauts* se livrent à une culture variée, la colonie n'est qu'un vaste champ de cannes à sucre, possédé par plusieurs et cultivé par cent mille Indiens au moins.

L'immigration indienne — véritable marée montante, — a envahi presque entièrement l'île de la Réunion.

Il faut dire que ce mouvement continu d'immigration a toujours été favorisé par la commerçante Angleterre qui, avec la philanthropie pour estampille commerciale, exporte et vend ses sujets de l'Inde dans les deux mondes.

Le Malgache et le Mozambique ont dû céder la place à cet immigrant des côtes du Coromandel et du Bengale; l'Indien se trouve partout aujourd'hui, dans la maison privée comme domestique, aussi bien que dans l'usine et sur les plantations comme laboureur ou fabricant de sucre; mais, s'il est adroit, souple, intelligent et doué d'aptitudes variées, il possède de nombreux vices et de grands défauts; et ceux-ci feront toujours regretter le nègre, dont cet Asiatique n'a jamais, en tous cas, l'attachement, ni la fidélité, ni le dévouement.

Cette nombreuse population indienne, presque uniquement composée de jeunes célibataires, se trouve répartie et cantonnée sur les propriétés sucrières par groupes de quatre à cinq cents travailleurs. Lorsqu'on pénètre dans leurs camps — c'est-à-dire dans ces villages de célibataires — on peut être surpris d'y rencontrer toutes les passions humaines qui agitent et troublent ordinairement la petite ville; mais ce qui frappe avant tout c'est l'aspect singulier que présente le camp lui-même. On se croirait dans l'intérieur de l'Inde; — l'immigrant indien, sa tache remplie, rentre dans son camp où il reprend son mode de vie, sa langue, ses mœurs et sa religion. J'ai connu plusieurs Indiens qui se rappelaient la patrie et adouciaient leur exil par la culture des lettres et de la poésie, il n'est pas rare de voir les habitants d'un camp se réunir pendant les premières heures de la nuit dans la case d'un maître d'école improvisé, ou bien autour de quelque rapsode chantant l'Inde, ses dieux et ses gloires.

Les espions des régisseurs suivent assidument ces sortes de réunions;

car c'est là que germent et se perpétrent la plupart des révoltes parfois sanglantes qui éclatent brusquement sur une ou plusieurs habitations à la fois.

A part ces mesures de surveillance dictées par une sage prévoyance, les « engagés » indiens de l'île de la Réunion jouissent de la plus grande liberté dans leur mode d'existence aussi bien que dans la pratique de leur religion.

Les fêtes du culte de Boudha tombent à diverses époques de l'année; pendant les jours de leur célébration, la cloche du réveil n'appelle pas le fabricant de sucre à l'usine, ni le laboureur aux champs; la suspension du travail est générale. Suivant leur importance, ces cérémonies ont lieu sur place ou dans les villes qui sont trop étroites pour contenir toute la population indienne qui arrive de tous les points de l'île.

Les Indiens célèbrent leurs grandes fêtes religieuses avec autant d'enthousiasme que d'ostentation; ils y déploient un luxe vraiment oriental et une mise en scène sans pareil.

Mais, malgré leur pompe théâtrale, toutes ces cérémonies en plein air qui se passent dans un vacarme effroyable et au milieu des gambades acrobatiques d'un régiment de diables noirs et d'hommes-tigres polychromes, n'offrent point cette grandeur importante qui élève les âmes, tout en frappant les yeux. Cependant il en existe une, la DANSE DU FEU qui présente un caractère essentiellement religieux.

Cette fête que les sectateurs de Boudha célèbrent assez souvent, revêt un caractère d'exaltation religieuse qui vous reporte aux premiers temps de l'église chrétienne. Les scènes de fanatisme qui s'accomplissent dans le cours de cette cérémonie, produisent une profonde et ineffaçable impression sur tous les assistants.

J'avais entendu parler depuis mon enfance de la *Danse du feu*; et les récits extraordinaires qu'on en faisait avaient toujours très excité ma curiosité. Je doutais presque de pouvoir jamais assister à cette fête qui a lieu à tour de rôle sur quelques grandes plantations, lorsqu'enfin je rencontrai cette occasion si recherchée, deux ou trois mois avant mon départ de la colonie. Je reçus d'un de mes amis de

collège, Gabriel Crivelli, l'invitation de venir achever mes dernières vacances sur l'habitation de son père où devait précisément se faire cette année la cérémonie de la *Danse du feu*.

(A suivre.)

J. MACQUARIES.

LES ROBINSONS DE LA GUYANE

## LE SECRET DE L'OR <sup>1</sup>

### CHAPITRE VII

(Suite.)

L'ouragan de pluie s'abattit sur les gredins non loin du lieu où les Robinsons, inconscients du double péril qui les menaçait, avaient établi leur campement. Ils entendirent le fracas produit par la chute des colosses déracinés, mais l'aveugle fatalité qui frappait en ce moment des innocents, les épargna.

La furieuse convulsion de la nature passa comme une colère d'enfant, les lourdes nuées se désagrégèrent, et la lune, dans son plein, éclaira de sa lumière sereine les grands bois aux feuilles emperlées de pluie.

Les sauvages habitants de la forêt, épouvantés par ce subit écroulement, s'étaient enfuis. Les vastes arceaux de verdure ne répercutaient plus ces multiples bruits de fauves en quête de proie, d'hallalis hurlés par des gorges de tigres, de cris de bêtes aux abois, de rugissements accompagnant la curée chaude. Tout se taisait encore, après ce formidable « *quos ego!*... » de la nature en courroux.

Une seule voix rompit ce silence de nécropole. On entendit un cri humain, un gémissement plutôt, un de ces appels angoissés qui trouent le nuage d'agonie flottant sur un champ de bataille. La voix n'appelait pas à l'aide. Cette plainte n'était que l'inconsciente révolte d'un organisme contre la douleur.

Les Indiens superstitieux se rapprochèrent craintivement des blancs.

— Tu as entendu, chuchotta Ackombaka, blotti contre Benoit.

— Oui, j'ai entendu la voix du paye qui crie vengeance, répondit à tout hasard le misérable.

L'appel rétentit plus vibrant et plus désespéré.

<sup>1</sup>. Voir les nos 195 à 208.

# Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

N° 224. — Prix : 15 centimes.

Bureaux : 7, rue du Croissant.

Abonnements. — PARIS, 8 fr. — DÉPARTEMENTS, 10 fr. — ÉTRANGER, 12 fr. — Dimanche 23 Octobre 1881.

TEXTE. — La danse du feu (fin). — Les Robinsons de la Guyane : le Secret de l'or (suite). — Au désert. — Les drames de la mer (suite). — A travers l'isthme de Panama (suite). — Chronique des voyages et de la géographie.

ILLUSTRATIONS. — La danse du feu : On égorgea un mouton sur la tête de Boudha. — Le Secret de l'or : Le Grand-Man. — Au désert : Le naufrage dans les sables ; le campement. — Les drames de la mer : Il se baissa et ramassa un énorme crabe tout entier caché dans le sol.



LA DANSE DU FEU. — On égorgea un mouton sur la tête de Boudha. (Page 242, col. 3.)

## LA DANSE DU FEU

CHEZ LES INDIENS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

(Suite et fin \*)

Le 20 septembre 1867, — la veille de la fête — la diligence de Saint-Denis me déposait vers les sept heures du soir à l'entrée d'une longue avenue de *ledchis* conduisant à la maison du maître où je fus accueilli avec cette hospitalité créole, si pleine de charmes et d'abandon.

M. Crivelli père possédait une des plus grandes propriétés sucrières de Sainte-Rose. — Les *Trois Casernes* dont il surveillait lui-même l'exploitation, ne comptaient pas moins de cinq cents Indiens. Ces travailleurs, — chose assez rare, — affectionnaient et estimaient leur maître, qui exerçait son autorité avec autant de fermeté que de douceur et défendait aux commandeurs des diverses bandes de se servir du fouet et de la légendaire lanière de cuir ne marquant pas sur les peaux noires; aussi n'y avait-il jamais eu sur a sucrerie ni révolte, ni rébellion. Je me trouvais donc dans des conditions exceptionnelles; car mon ami et les siens pouvaient se cacher en toute sécurité à la population du camp.

La maison principale d'habitation l'où l'on embrassait, en dominant le rivage, les horizons sans fin de la mer, s'élevait au milieu d'une vaste plateforme rectangulaire dont la sucrerie, les magasins et les services généraux occupaient les grands côtés. De la véranda ouverte, où les familles créoles ont l'habitude de passer la soirée, nous pouvions suivre les nombreuses allées et venues des Indiens, qui arrivaient en foule des habitations circonvoisines et se rendaient au camp; en même temps les Indiens de la plantation traversaient la terrasse avec des charges de branchages et de troncs d'arbres coupés dans la forêt. Le bois vert allait servir à confectionner l'immense brasier de la danse.

Il devait régner une grande agitation dans le camp dont le mât central illuminé de mille feux de couleurs, nous dénonçait l'emplacement sur la pente occidentale du plateau; en effet, une légère brise soufflant de la mer nous apportait, mélangé aux murmures harmonieux de la vague, ce

bourdonnement grave et continu qui s'échappe des foudres.

Je suivais avec une attention et une curiosité des plus vives tout ce mouvement qui se faisait autour de nous, lorsqu'une forte détonation ébranlant la maison, me fit sursauter de frayeur sur ma chaise, au grand divertissement de la société. On aurait dit un coup de tonnerre. C'étaient les grondements souterrains du volcan de la Réunion qui s'allumait pour éclairer la nuit; le cratère, situé à peine à six kilomètres sur la droite, jetait en ce moment des gerbes des flammes qui s'élançaient jusqu'aux nues. Quelques secondes plus tard le phénomène avait cessé; un léger chapeau de nuages pailleté de feux couvrait le cône volcanique dont la masse noire et isolée se détachait au milieu de l'atmosphère d'une admirable transparence.

Le lendemain, dès la pointe du jour Crivelli et moi, nous parcourions déjà le camp où se pressait une foule de deux à trois mille Indiens au moins. Dans ce nombre, il y avait une centaine d'enfants et autant de femmes. Celles-ci, gracieusement drapées dans leur costume national, étaient parées de leurs plus beaux bijoux. La plupart des hommes étaient nus; ils avaient la tête et la ceinture enveloppées dans des pagens de mousseline et de flanelle d'une blancheur éclatante qui faisaient contraste avec le beau noir de leur corps.

On voyait au pied du mât, les offrandes destinées à la Divinité; elles se composaient uniquement de fruits de toutes sortes, tels que régimes de bananes, grappes de cocos et de dattes, oranges et pamplemousses, etc., etc. Il y avait en outre une brebis, auprès de laquelle se tenait un conducteur, un jeune enfant de douze ans enveloppé dans une écharpe verte.

Le cortège se formait en dehors du camp; à sa tête et sur ses flancs, les diables et les tigres enchaînés se mirent à bondir de côté et d'autre en poussant des ragissements. On descendit dans un désordre tumultueux vers la mer en gagnant le lit d'un torrent desséché sur les bords duquel s'élevait une petite case en paille. C'était la demeure du Dieu, qui en fut sorti par les prêtres reconnaissables à leur longue tunique de couleur safranée.

Boudha de l'île de la Réunion était

une grossière statue de bois aux mains et aux pieds multiples. On le plaça sur une sorte de pavois que quatre hommes vigoureux enlevèrent sur leurs épaules aux acclamations enthousiastes de tous les fidèles.

Les prêtres prirent la tête du cortège; les femmes et les enfants, portant des offrandes, entourèrent le divin pavois, et la procession se mit en marche au bruit des chants et des cuivres de toutes sortes, en se dirigeant vers le rivage.

Le dieu fut déposé sur les bords de la mer; lorsque la foule se fut rangée sur les côtés, un ministre s'approcha et fit sauter la tête de Boudha d'un coup de sabre, tandis qu'un second égorgeait le mouton dont il fit couler tout le sang sur le cou et sur les épaules du Dieu qui venait ainsi de mourir pour les hommes.

Cette immolation s'accomplit au milieu d'un silence religieux.

Alors les prêtres lavèrent le corps tout sanglant du divin supplicié et replacèrent la tête articulée sur le corps de la statue. Boudha venait de ressusciter; à ce moment les cris de joie, les chants et les cuivres éclatèrent à la fois dans l'assemblée tout entière. Que l'on juge de notre extrême surprise en suivant cette première partie de la cérémonie; nous constatons pour la première fois les liens étroits de parenté qui existent entre les diverses religions.

L'enthousiasme des fidèles s'était calmé; le cortège se remit en marche dans le même ordre et nous fûmes bientôt rendus sur la place où devaient avoir lieu les sacrifices et les réjouissances en l'honneur de la résurrection du Dieu.

L'emplacement choisi se trouvait sur une haute falaise volcanique, formant un plateau qui s'allongeait dans la direction du volcan, et s'élevait bientôt en amphithéâtre du côté de la terre.

L'autel sur lequel fut déposé le Dieu était dressé à quelques centaines de mètres du rivage. Aux pieds de la divinité se trouvait le brasier, c'est-à-dire le parquet de la danse. Au moment de notre arrivée, les gardiens du feu jetaient leurs dernières branches d'arbres dans ce foyer qui, allumé vers les quatre heures du matin, avait déjà dévoré une énorme quantité de bois.

Ce brasier, renfermé dans une fosse

d'une profondeur de vingt centimètres sur deux mètres de largeur et six à sept mètres de longueur, répandait, en jetant ses dernières flammes et ses derniers craquements, une chaleur intolérable.

Entre l'autel et l'aire de feu il y avait un petit bassin peu profond et rempli d'eau.

La danse du feu ne pouvait commencer qu'au moment du passage du soleil au zénith, c'est-à-dire à midi précis. Et, il n'était encore que dix heures et demie. L'assemblée se dispersa; mais les Indiens ne regagnèrent leur camp qu'en emportant les uns et les autres une certaine quantité de cendres.

Cette cendre est bénite et elle doit avoir de bien grandes vertus, car, pendant toute la journée que dure cette singulière cérémonie, les Indiens la boivent délayée dans l'eau; — c'est d'ailleurs la seule boisson permise avec des fruits comme nourriture. Après la fin de la fête, toute la cendre du foyer sera précieusement recueillie et conservée; les fidèles de Boudha s'en feront une tache au front dans tout le cours de l'année.

A midi précis, au moment où les rayons du soleil, tombant d'aplomb sur le sol où l'on aurait en vain cherché la moindre apparence d'ombre, les prêtres, dans leurs longues tuniques safranées, se rangèrent autour de l'autel, la foule se massa derrière et sur les côtés; les diables et les tigres furent placés autour du lit de braise incandescente, et deux maîtres de cérémonies, la tête ornée d'un large turban vert et un long fouet à la main, se placèrent à chaque extrémité du rectangle.

Le silence était profond, l'attente solennelle.

Les deux maîtres de cérémonies, le bras levé, fixaient le soleil.

Les deux fouets claquèrent en même temps, et aussitôt les diables et les tigres bondirent avec des rugissements au-dessus du brasier. On aurait dit une troupe de damnés de l'enfer se ruant dans les flammes.

La fête venait de s'ouvrir; la *danse du feu* allait commencer. Pendant que tous ces jongleurs au corps rayé de rouge, de noir et de jaune, se livraient ainsi à leurs sauts et à leurs contorsions, les fanatiques sortirent des rangs et vinrent se placer à l'extrémité de la fosse en feu, opposée à l'autel.

Tous ces Indiens, au corps nu et reluisant sous le soleil, avançaient d'un pas tranquille; mais leur physionomie, leurs regards trahissaient leur exaltation; on remarquait parmi eux une vingtaine d'enfants de douze à quinze ans.

A un signal donné, les danseurs traversèrent en file indienne et d'un pas assez lent cette couche de braise d'une épaisseur de vingt centimètres; et ils répétèrent cette marche cinq à six fois aux acclamations enthousiastes de la foule.

On préludait ainsi à la véritable danse.

Bientôt trois fanatiques entrèrent dans le brasier; ils avançaient doucement, en cadencant leurs pas et en s'accompagnant de chants psalmodiés sur un ton plaintif.

Avec une force de volonté incroyable, ils résistaient aux brûlures de leurs pieds, de la chaleur intense qui leur rôtissait le corps en les étouffant. Pas le moindre cri arraché par la douleur, pas la moindre plainte. Lorsqu'ils eurent ainsi traversé, tout en dansant, le brasier, ils entrèrent dans le petit bassin où on leur présenta de l'eau mélangée de cendre.

Cependant d'autres leur avaient succédé.

Tous ces danseurs étaient excités par les félicitations et les cris de la foule qui exaltait leur fanatisme.

C'est à peines si, au sortir d'une de ces épreuves, il pouvaient encore se traîner et se soutenir sur leurs pieds; n'importe ils recommençaient de nouveau; il semblait vraiment que le feu leur donnait de nouvelles forces.

Nous assistions à un spectacle invraisemblable, placé en dehors des faits et des phénomènes d'un ordre naturel.

Le tour des enfants était venu; sur les vingt qu'ils étaient, deux seulement eurent la force et le fanatisme de s'aventurer sur le brasier. Ces deux petits malheureux, dont l'un n'avait pas quatorze ans, purent résister d'abord, mais au milieu de leur traversée dansante, ils s'affaissèrent sur eux-mêmes. Aussitôt, les voix, les cuivres et les tam-tam en se mêlant firent entendre un vacarme étourdissant. Cette excitation ne pouvant réveiller ces petits êtres qui rôtissaient sans faire entendre le moindre gémissement, les maîtres de cérémonies

leur cinglèrent le corps à coups de fouet, jusqu'à ce qu'ils se relevassent.

L'un franchit l'espace en courant; l'autre essaya de faire de même, mais il retomba dans le lit de braises, et ce petit martyr sous les morsures du feu et du fouet, trouva encore la force de se rouler jusqu'au bout. On le transporta jusqu'au bassin où on l'arrosa de cendre et d'eau.

L'assemblée était dans un enthousiasme délirant.

Boudha n'avait pas enlevé ses faveurs et sa protection aux Indiens condamnés à vivre loin de l'Inde. Il était au milieu d'eux, puisqu'il venait de prendre et d'appeler près de lui un des leurs, né sur la terre étrangère.

La fête de la danse du feu venait de se terminer: elle avait fourni la victime.

Le soir, le camp était brillamment illuminé et retentissait de chants d'allégresse.

J. MACQUARIES.

FIN

LES ROBINSONS DE LA GUYANE

## LE SECRET DE L'OR<sup>1</sup>

### CHAPITRE VII

(Suite.)

Les guêpes furieuses emprisonnées aux flancs dans les mailles des tamis, bourdonnent et agitent leurs ailes. De leurs abdomens, renflés, mobiles, anelés d'or, surgissent alertes et rigides les dards emperlés de suc vénéneux. La douleur va être atroce. Akombaka lève les bras, et abaisse l'instrument de torture sur la poitrine du proscrit.

C'en est fait!

— Du courage, enfants, dit-il de sa voix calme.

Au moment où les guêpes vont toucher la poitrine nue du blanc, le Peau-Rouge s'arrête pétrifié comme à la vue d'un serpent. Il veut faire un bond en arrière, mais il heurte rudement Benoît qui roule sur le sol. Le canon d'un fusil à deux coups surgit du rideau de lianes et s'appuie soudain sur un des arcabas de l'arbre au-

1. Voir les nos 195 à 222.